Une ancre de marine révolutionnaire : l'AMK 2

Une nouvelle ancre, l'AMK 2 est fabriquée et commercialisée depuis quelques temps par les chantiers et ateliers de la Perrière. Son inventeur est un homme de 70 ans, M. Armand Colin. Lorientais de naissance, expatrié à Versailles, il fut officier de marine. Sa vie fut souvent mise en péril lorsque, commandant, il tentait en vain d'immobiliser son bâtiment quand la tempête faisait rage.

Il a planché sur le sujet pendant 20 ans : inventer une ancre qui pénètre dans tous les types de sols, qu'ils soient rocheux, sablonneux, vaseux, etc.

Elle est composée de deux socs fermés en acier en forme de V symétriques par rapport à la verge. Un bras oscillant les relie.

Quelle que soit sa position initiale, ce dernier force l'un des socs à pénétrer dans le sol, même sur fond dur (lors de test dans la Manche, l'ancre a crevé le calcaire sur deux mètres de profondeur).

Des essais comparatifs menés depuis 1979 mettant en présence les meilleurs spécialistes mondiaux de l'ancrage marin (Brittany SHM) ont prouvé la supériorité incontestable de l'AMK 2. Un exemplaire de 5,9 tonnes a bloqué systématiquement sans chasser, un bateau de marchandises de 75 tonnes équipé d'un moteur de 5.800 CV.

Travocéan pour le compte

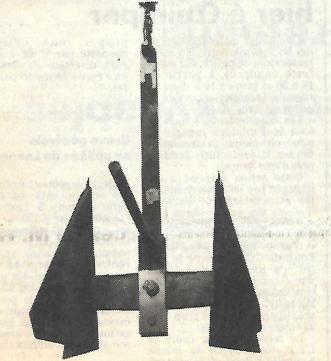
d'EDF, décidait alors de passer commande de 12 exemplaires de 6 tonnes chacun pour immobiliser la barge qui va poser un câble électrique de 2.000 mégawatts entre la France et l'Angleterre (opération IFA 2.000).

Ainsi cela a permis aux CAP de s'offrir un nouveau marché

industriel.



 A côté d'une ancre miniature de 6 kg, M. Guitton, responsable du service innovation-projet.



Une nouveauté sur le marché de l'ancre : l'A.M.K. 2.